

Saint-Ouen-sur-Seine, jeudi 19 mars 2020



*Chères Audoniennes, chers Audoniens,
Mes chers concitoyens,*

Dans le cadre de la pandémie du Covid-19, et bien avant que le président de la République ne mette en place un dispositif de confinement sur l'ensemble du territoire, j'ai convoqué dès le vendredi 28 février une cellule de crise de veille afin d'anticiper toutes les mesures sanitaires et organisationnelles à déployer au sein des services municipaux.

Dès le 9 mars, j'ai souhaité réunir l'ensemble des cadres de la Ville afin de les sensibiliser au principe de précaution à mettre en œuvre immédiatement, en les invitant, notamment, à anticiper l'intégralité de leur organisation dans leurs secteurs respectifs. Cette réunion a été essentielle pour leur exposer les premières mesures que j'ai souhaité déclencher afin de protéger la santé des Audoniens comme de nos agents communaux. **C'est dans ce contexte exceptionnel, et avant même les injonctions de l'État, qu'entre le 9 et le 12 mars** j'ai demandé :

- **L'annulation de toutes les manifestations, événements, commémorations, activités et animations sportives et culturelles.**
- **La fermeture de tous les équipements publics municipaux.**

Sont ainsi désormais fermés les écoles, les collèges, les lycées, les accueils de loisirs, les crèches, les Relais assistantes maternelles, le centre nautique Auguste-Delaune, la piscine de l'Île-des-Vannes, les gymnases, les stades, l'espace forme, les bibliothèques, les médiathèques et la ludothèque, le conservatoire, l'espace 1789, le Centre des sciences et des arts (École des beaux-arts, Atlas, galerie Mariton), le Cap'J, la Serre pédagogique, le restaurant Valérie-Geoffroy, le 27 Péri, la patinoire, les maisons de quartier, l'espace Simone-de-Beauvoir, les parcs et jardins, les déchetteries, les sites de vacances de la Ville et le cimetière (sauf, bien entendu, pour procéder aux opérations funéraires). Sachez, en complément, qu'à l'initiative de la RATP la ligne de bus « L'Audonienne » a été suspendue.

- **L'annulation de tous les stages et vacances de printemps.**
- **L'annulation des mariages programmés.**
- **L'annulation de toutes les réservations de salles municipales.**
- **La fermeture des halles des marchés alimentaires.**

Dès lundi 16 mars, j'ai convoqué une nouvelle réunion de la cellule de crise afin **d'organiser la continuité du service public**. J'ai notamment souhaité redéployer dès le lendemain les agents de la Ville n'ayant pas la charge d'enfants de moins de 16 ans et habitant la ville pour :



- Continuer à vous accueillir au **centre administratif sur rendez-vous pour les missions d'état civil obligatoires: enregistrement des naissances, décès et service funéraire.**
- Mettre en place un **accueil pour les plus démunis qui ont besoin de l'accueil social du CCAS.**
- **Organiser** le portage de repas à domicile pour les personnes les plus fragiles qui fréquentaient le restaurant Valérie-Geoffroy.
- **Appeler toutes les personnes âgées référencées comme fragiles.**
- Préserver **l'ouverture du centre social d'accueil Henri-Grouès pour les personnes hébergées.**
- **Assurer nos missions de santé publique** en centralisant nos équipes d'accueil et de soignants au centre municipal de santé Henri-Barbusse. Ainsi, toutes les consultations de médecine généraliste sont préservées. Les secteurs dentaire, kinésithérapie et échographie n'assurent que les urgences. De fait, les CMS Bauer et Saint-Denis sont fermés.
- **Mettre en place un service de garde** à l'école La Fontaine et à la crèche Ottino exclusivement pour les enfants du personnel soignant ou réquisitionné dans le cadre de leurs fonctions par l'État ou les collectivités territoriales, travaillant et/ou habitant à Saint-Ouen-sur-Seine. Par ailleurs, l'école du Petit Prince reste ouverte uniquement pour les enseignants des écoles élémentaires de Saint-Ouen-sur-Seine afin de centraliser les cours virtuels pour tous.
- **Mettre en place la gratuité du stationnement en surface sur la ville pour la durée du confinement.**

Pour rester informé-e de toutes les mesures mises en place, je vous invite à consulter régulièrement le site de la ville www.saint-ouen.fr qui est actualisé en permanence pour vous donner le détail de toutes les informations et nouvelles initiatives prises par la Ville afin d'endiguer la propagation du Covid-19.

Je compte sur votre implication à toutes et à tous pour respecter rigoureusement les mesures annoncées. La mobilisation contre le coronavirus doit être à la fois individuelle et collective pour appliquer, au quotidien, les « gestes barrières » et mesures d'hygiène qui permettront de réduire la propagation du virus. J'en appelle à votre sens civique et à votre esprit de solidarité pour prendre soin des plus fragiles, de vos proches, de vos amis et de vos voisins. Je tiens aussi à adresser mes remerciements à tous les agents municipaux volontaires qui participent au bon fonctionnement du service public malgré la pandémie. Prenez soin de vous et des autres. Pour sauver des vies, restez chez vous.

Votre maire,

William Delamoy

